



CONSEIL MUNICIPAL DU 7 MARS 2025

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie le vendredi sept mars deux mille vingt-cinq, vingt heures, sous la Présidence de M. Thierry CHARPENTIER, Maire, sur sa convocation en date du 28 février 2025.

PRÉSENTS : M. Thierry CHARPENTIER, Maire, M. Olivier SILBERBERG, Mme Delphine MIALANNE, M. Laurent ASSELOOS, Mme Evelyne BERTHON, Mme Florence SALLÉ-TOURNE, M. Stéphane ENGEL, Adjoints, Mme LOISEAU-MELIN, Mme Martine GUIBERT, Conseillers municipaux délégués, M. Christophe ABADIE, Mme Danielle RIBOURDOUILLE, Mme Marie-Hélène DUMONT, Mme Dominique LHOMME, M. Hamid EL GAZRI, Mme Magali GAUTIER, M. Luc LAURENCEAU, Mme Nicole NIETO, M. Henry POISSON, Mme Françoise GRIVOTET, M. François GRISON, Mme Manon AMINATOU, M. François VIAUD, M. Valentin BLELLY, Mme Catherine PEYROUX, Conseillers municipaux.

ABSENTS excusés :

M. Alexandre LANSON	donne procuration à Mme BERTHON
Mme Sylvie BOUGOT	donne procuration à Mme SALLÉ-TOURNE
M. Nicolas BOURGOGNE	donne procuration à M. ASSELOOS
M. Jean-Philippe BARDON	donne pouvoir à M. SILBERBERG
Mme Manuela PAULO	donne pouvoir à M. CHARPENTIER
Mme Magali GAUTIER	donne pouvoir à Mme LOISEAU-MELIN

1 - DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Secrétaire : M. Valentin BLELLY

2 – APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 14 JANVIER 2025

3- DELEGATIONS ACCORDEES AU MAIRE

Numéro et date de décision	Intitulé de la décision	Entreprise titulaire	Montant de la présente décision du maire
DE-2025-PVAC-003	AVENANT 1 AU CONTRAT DE SERVICE D'HEBERGEMENT ET DE MAINTENANCE DU LOGICIEL NANOOK DE LA BIBLIOTHEQUE	AGENCE FRANCAISE INFORMATIQUE	60,00 €
DE-2025-ST-004	PORTANT ACTE MODIFICATIF AU MARCHE D'EXPLOITATION DES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE ET DES VENTILATIONS DES BATIMENTS COMMUNAUX 2023-2028	SAS ENTREPRISE MOLLIERE	P1 : 6.656,77 € P2 : 744,92 € P3 : 563,71 €
DE-2025-ST-005	PORTANT SUR LA PASSATION D'UN CONTRAT D'ENTRETIEN ET DE MAINTENANCE DES INSTALLATIONS DE MATERIEL DE CUISINE DE SAINT-JEAN-LE-BLANC	ENTREPRISE SAS MOLLIERE	9 840 € TTC
DE-2025-FIN-006	BAIL DE LOCATION D'UN IMMEUBLE 22 RUE DU GENERAL DE GAULLE	DSDEN	11 720 € annuel hors charges et hors taxes

4-COMMISSION COMMUNICATION DU 13 JANVIER

Compte rendu

5-COMMISSION PETITE ENFANCE DU 13 JANVIER

Compte rendu

6-COMMISSION TRAVAUX DU 6 FEVRIER

Compte rendu

7-COMMISSION RESSOURCES DU 5 FEVRIER

Compte rendu



8-BUDGET PRIMITIF 2025 DE LA COMMUNE : AFFECTATION PROVISOIRE DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2024

Le conseil municipal a décidé de reprendre par anticipation au budget primitif 2025 les résultats provisoires de l'exercice 2024, et d'effectuer l'affectation provisoire du résultat de fonctionnement de clôture 2024, conformément au tableau figurant ci-dessous.

RESULTAT DE LA SECTION FONCTIONNEMENT A AFFECTER			
Recettes de fonctionnement		10 106 553,20	
Dépenses de fonctionnement		8 618 483,47	
Résultat de l'exercice	Excédent	1 488 069,73	
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 002 au CA)	Excédent	4 900 742,54	
Résultat de clôture à affecter	Excédent	6 388 812,27	
RESULTAT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
Recettes d'investissement		1 408 147,98	
Dépenses d'investissement		3 013 886,00	
Résultat de la section d'investissement de l'exercice	Déficit	- 1 605 738,02	
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 003 du CA)	Déficit	- 322 591,63	
Résultat comptable cumulé : D001	Deficit	- 1 928 329,65	
Dépenses d'investissement engagées non mandatées (restes à réaliser)		1 317 881,55	
Recettes d'investissement restant à réaliser		647 807,00	
Solde des restes à réaliser (recettes-dépenses)		- 670 074,55	
Besoin réel de financement		- 2 598 404,20	
AFFECTATION DU RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (RESULTAT EXCEDENTAIRE)			
En dotation en recettes d'investissement en réserves au compte 1068		2 598 404,20	
En excédent reporté à la section de fonctionnement (recette non budgétaire à la ligne budgétaire R002 du budget N+1)		3 790 408,07	
TOTAL RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ :		6 388 812,27	

TRANSCRIPTION BUDGETAIRE DE L'AFFECTATION DU RESULTAT			
Section de fonctionnement	Section d'investissement		
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
D002 : déficit reporté	R002 : excédent reporté :	D001 : solde d'exécution N-1	R1068 : excédents fonctionnements capitalisés
		3 790 408,07	1 928 329,65
			2 598 404,20

9-BUDGET PRINCIPAL : BUDGET PRIMITIF 2025

Le conseil municipal a décidé d'adopter le budget primitif 2025 de la Commune, tel qu'il est présenté ci-dessous :

I - RECETTES DE FONCTIONNEMENT

	BP 2025
Chapitre 013 : Atténuations de charges	27 250,00 €
Chapitre 70 : Produits des services	1 034 255,00 €
Chapitre 73 : impôts et taxes	235 002,00 €
Chapitre 731 : Fiscalités locales	6 687 610,00 €
Chapitre 74 : Dotations et participations	1 617 547,00 €
Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante	182 000,00 €
Chapitre 77 : Produits exceptionnels	0,00 €
Dont cessions	0,00 €
TOTAL Recettes Réelles de Fonctionnement	9 783 664,00 €
Chapitre 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections (travaux en régie)	44 000,00 €
Chapitre 002 : Excédent reporté	3 790 408,07 €
TOTAL Recettes de Fonctionnement	13 618 072,07 €

II – DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

	BP 2025
Chapitre 011 : Charges à caractère général	2 538 516,00 €
Chapitre 012 : Charges de personnel	5 284 000,00 €
Chapitre 014 : Atténuation de produits	181 043,00 €
Chapitre 022 : Dépenses imprévues	0,00 €
Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante	696 952,00 €
Chapitre 66 : Charges financières	24 113,65 €
Chapitre 67 : charges exceptionnelles	2 000,00 €
Chapitre 68 : Dotations aux provisions	5 000,00 €
TOTAL Dépenses Réelles de Fonctionnement	8 731 624,65 €
Chapitre 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections (amortissements)	500 000,00 €
Chapitre 023 : Virement à la section d'investissement	4 386 447,42 €
TOTAL Dépenses de Fonctionnement	13 618 072,07 €

III – RECETTES D'INVESTISSEMENT

	BP 2025	REPORT 2024 SUR 2025	TOTAL BP+RE 2025
Chapitre 10 : Dotations, fonds divers et réserves	2 684 404,20 €	0,00 €	2 684 404,20 €
Chapitre 13 : Subventions d'investissements	50 000,00 €	647 807,00 €	697 807,00 €
Chapitre 16 : Emprunts et dettes assimilées	1 200 000,00 €	0,00 €	1 200 000,00 €
Chapitre 45412 : Opération pour compte de tiers			
TOTAL Recettes Réelles d'Investissement	3 934 404,20 €	647 807,00 €	4 582 211,20 €
Chapitre 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections (amortissements)	500 000,00 €	0,00 €	500 000,00 €
Chapitre 041 : Opération d'ordre de transfert dans la section	20 000,00 €	0,00 €	20 000,00 €
Chapitre 021 : Virement de la section de fonctionnement	4 386 447,42 €	0,00 €	4 386 447,42 €
Chapitre 024 : Cession immobilisation			
Chapitre 001 : Solde exécution investissement reporté	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL Recettes d'Investissement	8 840 851,62 €	647 807,00 €	9 488 658,62 €

IV – DEPENSES D'INVESTISSEMENT

	BP 2025	REPORT 2024 SUR 2025	TOTAL BP+RE 2025
Chapitre 10 : Dotation fonds divers et réserves	10 000,00 €	0,00 €	10 000,00 €
Chapitre 16 : Emprunts et dettes assimilées	140 000,00 €	0,00 €	140 000,00 €
Chapitre 20 : Immobilisations incorporelles	22 000,00 €	170 514,16 €	192 514,16 €
Chapitre 204 : Subventions d'équipements versées	398 000,00 €	0,00 €	398 000,00 €
Chapitre 21 : Immobilisations corporelles	620 500,00 €	68 616,33 €	689 116,33 €
Chapitre 23 : Immobilisation en cours	2 930 160,71 €	1 072 163,70 €	4 002 324,41 €
Chapitre 45411 : Opération pour compte de tiers			
Chapitre 020 : Dépenses imprévues			
202101 : Opération vestiaire et Club House	475 548,80 €	6 287,36 €	481 836,16 €
202401 : Opération construction MSP	1 382 237,91 €	300,00 €	1 382 537,91 €
202501 : Opération construction CDL	100 000,00 €	0,00 €	100 000,00 €
202502 : Opération réhabilitation SDF Montission	100 000,00 €	0,00 €	100 000,00 €
TOTAL Dépenses Réelles d'Investissement	6 178 447,42 €	1 317 881,55 €	7 496 328,97 €
Chapitre 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections (travaux en régie)	44 000,00 €	0,00 €	44 000,00 €
Chapitre 041 : Opération d'ordre de transfert dans la section	20 000,00 €	0,00 €	20 000,00 €
Chapitre 001 : Solde exécution investissement reporté	1 928 329,65 €	0,00 €	1 928 329,65 €
TOTAL Dépenses d'Investissement	8 170 777,07 €	1 317 881,55 €	9 488 658,62 €

RESULTATS DU VOTE :

POUR : 24

CONTRE : 4 (Mme GRIVOTET, M. VIAUD, M. BLELLY, Mme PEYROUX)

ABSTENTION : 1 (Mme AMINATOU)



10-VOTE DES TAUX D'IMPOTS DIRECTS LOCAUX 2025

Le Conseil Municipal a décidé de maintenir le taux de taxe d'habitation, le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties et le taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties, appliqués en 2024, à savoir :

	Taux 2024	Taux 2025
Taxe d'habitation	16,46%	16,46%
Taxe foncière sur les propriétés bâties	46,05%	46,05%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	68,93%	68,93%

11-MODIFICATION DES AP/CP DANS LE CADRE DU BUDGET PRIMITIF 2025

Le conseil municipal a décidé de modifier l'autorisation de programme-crédits de paiement n°AP202401 pour l'opération de construction d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire dans le cadre du budget primitif 2025 de la commune, comme suit :

AP/CP 202401	Crédits de paiement réalisés 2024	Crédits de paiement 2025	Crédits de paiement 2026
Programme CREATION D'UNE MSP			
Montant de l'AP	1 650 000 €	167 462,09 €	1 382 537,91 €

RESULTATS DU VOTE POUR L'AC/CP N° AP202401 :

POUR : 29

et de modifier l'autorisation de programme-crédits de paiement n°AP202101 pour l'opération de construction d'un club house et de vestiaires au stade Lionel Charbonnier dans le cadre du budget primitif 2025 de la commune, comme suit :

AP/CP 202101	Crédits de paiement réalisés 2023	Crédits de paiement réalisés 2024	Crédits de paiement 2025	Crédits de paiement 2026
Programme CONSTRUCTION VESTIAIRES ET CLUB HOUSE STADE LIONEL CHARBONNIER				
Montant de l'AP	1 500 000 €	24 206,19 €	943 957,65 €	481 836,16 €

RESULTATS DU VOTE POUR L'AP/CP N° AP202101:

POUR : 25

CONTRE : 1 (M. BLELLY)

ABSTENTION : 3 (Mme PEYROUX, Mme GRIVOTET, M. VIAUD)

12-OUVERTURE DES AP/CP DANS LE CADRE DU BUDGET PRIMITIF 2025

Le conseil municipal a décidé d'ouvrir une autorisation de programme-crédits de paiement au numéro d'AP 202501 pour l'opération de reconstruction du centre de loisirs, comme suit :

AP/CP 202501	Crédits de paiement 2025	Crédits de paiement 2026
Programme RECONSTRUCTION DU CENTRE DE LOISIRS		
Montant de l'AP	1 000 000 €	100 000,00 €

et d'ouvrir une autorisation de programme-crédits de paiement au numéro d'AP 202502 pour l'opération de réhabilitation de la salle des fêtes de Montission, comme suit :

AP/CP 202502	Crédits de paiement 2025	Crédits de paiement 2026
Programme REHABILITATION DE LA SALLE DES FETES DE MONTISSION		
Montant de l'AP	1 000 000 €	100 000,00 €



13-ATTRIBUTION DE LA SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AU CCAS AU TITRE DE L'EXERCICE 2025

Le conseil municipal a décidé d'allouer une subvention de 143 500 € au Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Saint-Jean-le-Blanc.

14-BUDGET PRIMITIF 2025 DU BUDGET VENTE D'ENERGIE PHOTOVOLTAIQUE : AFFECTATION PROVISOIRE DES RESULTATS 2024

Le conseil municipal a décidé de reprendre par anticipation au budget primitif 2025 les résultats provisoires de l'exercice 2024, et d'effectuer l'affectation provisoire du résultat de fonctionnement de clôture 2024, comme suit :

RESULTAT DE LA SECTION FONCTIONNEMENT A AFFECTER			
Recettes de fonctionnement		5 468,73	
Dépenses de fonctionnement		5 226,46	
Résultat de l'exercice	Excédent	242,25	
Résultat reporté de l'exercice antérieur	Excédent	6 962,60	
Résultat de clôture à affecter	Excédent	7 204,85	

RESULTAT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
Recettes d'investissement		5 083,00	
Dépenses d'investissement		-	
Résultat de la section d'investissement de l'exercice	Excédent	5 083,00	
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 001 du CA)	Excédent	35 581,00	
Résultat comptable cumulé	Excédent	40 664,00	
Dépenses d'investissement engagées non mandatées (restes à réaliser)			
Recettes d'investissement restant à réaliser			
Solde des restes à réaliser (recettes-dépenses)		-	
Besoin réel de financement		40 664,00	

AFFECTION DU RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (RESULTAT EXCEDENTAIRE)			
En dotation en recettes d'investissement en réserves au compte 1068			
En excédent reporté à la section de fonctionnement (recette non budgétaire à la ligne budgétaire R002 du budget N+1)		7 204,85	
TOTAL RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ :		7 204,85	

TRANSCRIPTION BUDGETAIRE DE L'AFFECTATION DU RESULTAT			
Section de fonctionnement	Section d'investissement		
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
D002 : déficit reporté	R002 : excédent reporté :	D001 : solde d'exécution N-1	R001 : solde d'exécution N-1
		7 204,85	40 664,00

15-BUDGET ANNEXE VENTE D'ENERGIE PHOTOVOLTAÏQUE : BUDGET PRIMITIF 2025

Le conseil municipal a décidé d'adopter le budget primitif 2025 du budget annexe « vente d'énergie photovoltaïque », tel qu'il est présenté ci-dessous :

I - RECETTES D'EXPLOITATION

	BP 2025
Chapitre 70 : Produits des services	3 300,00
TOTAL Recettes réelle de fonctionnement	3 300,00
Chapitre 002 : Résultat de fonctionnement reporté	7 204,85
TOTAL Recettes de fonctionnement	10 504,85

II – DEPENSES D'EXPLOITATION

	BP 2025
Chapitre 011 : Charges à caractère général	5 000,00
Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante	100,00
Chapitre 67 : Charges exceptionnelles	2 104,85
Chapitre 69 : Impôts sur les bénéfices	100,00
TOTAL Dépenses réelle de fonctionnement	7 304,85
Chapitre 042 : Dépenses d'amortissement des immobilisations	3 200,00
TOTAL Dépenses de fonctionnement	10 504,85

III – RECETTES D'INVESTISSEMENT

	BP 2025
Chapitre 040 : Recettes d'amortissement des immobilisations	3 200,00
Chapitre 001 : Résultat d'investissement reporté	40 664,00
Total des recettes d'investissement	43 864,00

IV – DEPENSES D'INVESTISSEMENT

	BP 2025
Chapitre 21 : Immobilisations corporelles	43 864,00
Total des dépenses d'investissement	43 864,00

16-DELEGATIONS A ACCORDER AU MAIRE – MODIFICATIF

Le conseil municipal a décidé que Monsieur le Maire est chargé, par délégation du Conseil Municipal, pour la durée de son mandat de procéder, dans les limites du budget approuvé par le conseil municipal, à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget, et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts,

RESULTATS DU VOTE POUR L'AP/CP N° AP202101:

POUR : 25

CONTRE : 4 (M. BLELLY, Mme PEYROUX, Mme GRIVOTET, M. VIAUD)


17-BUDGET PRIMITIF 2025 DE LA COMMUNE : SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS 2025

Le conseil municipal a décidé d'attribuer les subventions suivantes :

NOM	Montant SUBVENTION (€)
SUBVENTIONS ORDINAIRES	
SOCIÉTÉ HORTICULTURE ORLÉANS LOIRET	1 600,00
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	1 000,00
ANCIENS COMBATTANTS PRISONNIERS DE GUERRE - CATM	200,00
LES P'TITS ZOUZOUX	500,00
LOIRET NATURE ENVIRONNEMENT	100,00
UNION DES COMBATTANTS ET DU SOUVENIR SAINT-JEAN-LE-BLANC	500,00
ASSOCIATIONS DES CONCILIATEURS DE JUSTICE DE LA COUR D'APPEL D'ORLÉANS	200,00
ARBOLAB	200,00
COMITÉ DE JUMELAGE	4 000,00
ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC (PEP 45)	490,00
MAISON FAMILIALE RURALE D'EDU DE FÉROLLES	210,00
MAISON FAMILIALE RURALE DE SORIGNY	70,00
FOYER SOCIO-ÉDUCATIF JACQUES PRÉVERT	332,00
LES AMIS DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE	3 500,00
COMITÉ DES FÊTES ET LOISIRS	7 000,00
ASSOCIATION POUR LA MICRO-INFORMATIQUE (AMIS)	1 000,00
OBSERVATOIRE ASTRONOMIQUE DE SAINT-JEAN-LE-BLANC	300,00
LE CARRÉ COULEURS	1 000,00
LA FABRIQUE OPÉRA	1 000,00
SAINTE-JEAN-LE-BLANC TENNIS	7 000,00
ASL JUDO JUJITSU MUSCULATION	15 000,00
LES AVENTURIERS DE L'ARC PERDU	1 700,00
SAINTE-JEAN-LE-BLANC BASKET	17 000,00
FOOTBALL CLUB DE SAINT-JEAN-LE-BLANC	50 000,00
SAINT-JEAN BIEN-ÊTRE LOISIRS ACTIFS	3 000,00
ASSOCIATION GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	3 500,00
KARATÉ DO SAINT-JEAN-LE-BLANC	5 000,00
SUD LOIRE TENNIS DE TABLE 45	3 500,00
AS DU COLLÈGE J. PRÉVERT	500,00
ZIKAK ASTER TWIRLING	3 000,00
DANSE DE SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-LE-BLANC	200,00
GOLF CLUB ALBIJOHANNICIEN	200,00
O.P. 45	10 000,00
UNION SPORTIVE ALBIJOHANNICIENNE ET DIONYSIENNE	4 000,00
PAGAIE ORLÉANS MÉTROPOLE	200,00
BULLES DE SONS	100,00
ASSOCIATION DES DONNEURS DE VOIX	100,00
PIROGUE 2000	2 300,00
ASSOCIATION FAMILIALE DE SAINT-JEAN-LE-BLANC	800,00
CLUB DE L'AMITIÉ SAINT-JEAN	1 500,00
AMICALE DES ANCIENS DE SAINT-JEAN-LE-BLANC	500,00
RÉSERVE	500,00
SOUS TOTAL	152 802,00
SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES	
SOCIÉTÉ HORTICULTURE ORLÉANS LOIRET	100,00
COMITÉ DE JUMELAGE	1 500,00
LE GRAND SOUK	1 000,00
DES RÊVES POUR YANIS	1 500,00
TOTAL	156 902,00



18-PERSONNEL COMMUNAL – INDEMNISATION DES CONGES ANNUELS NON PRIS EN CAS DE CESSATION DEFINITIVE D'ACTIVITE

Le conseil municipal a décidé l'indemnisation des congés annuels non pris lors de la cessation de la relation de travail en raison de la maladie, pour des motifs indépendants de leur volonté et tirés de l'intérêt du service ou du décès de l'agent.

19-RAPPORT D'ACTIVITE ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'EXERCICE 2023 D'ORLEANS METROPOLE – COMMUNICATION

Le conseil municipal a décidé de prendre acte du rapport d'activité et de développement durable établis par Orléans-Métropole pour l'exercice 2023.

20 – CONVENTION D'OBJECTIFS A PASSER AVEC L'ASSOCIATION FOOTBALL CLUB DE SAINT JEAN LE BLANC POUR ATTRIBUTION DE LA SUBVENTION 2025

Le conseil municipal a décidé de conclure une convention avec l'Association « Football Club de Saint Jean le Blanc », afin de définir notamment l'objet, le montant et les conditions de la subvention allouée pour l'année 2025.

21-AFFAIRES DIVERSES